

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 253-2015
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.949

Déposée le: 25.09.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Rudin (Lyss, pvl) (porte-parole)

Cosignataires: 1

Urgence demandée: Non
Urgence accordée: Non

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Acquisition des smartphones de la Police : ouvrir le marché à la concurrence

Le Conseil-exécutif est chargé de faire procéder à l'office compétent du DFJP à une analyse du système de sécurité d'Android afin d'ouvrir la concurrence dans l'acquisition de smartphones.

Développement

La Police cantonale bernoise se sert pour la recherche de données dans les banques de données pertinentes de la police d'une offre spéciale du Département fédéral de justice et police. Le DFJP propose des systèmes d'information aux corps de police et gère des réseaux spécialisés nationaux et cantonaux. Un agent de police peut accéder à ces applications dans le portail sécurisé du DFJP en se servant d'un smartphone. Cela contribue à moderniser les méthodes de la police et à améliorer l'efficacité de son travail.

Sur la base d'une analyse de sécurité antérieure le DFJP ne propose ces applications que pour le système d'exploitation iOS d'Apple. Cette consigne de l'administration fédérale doit être strictement observée par les corps de police cantonaux. Logiquement, les policiers et policières ne peuvent donc travailler qu'avec les appareils Apple. Cela empêche la concurrence dans

l'acquisition, et les cantons paient leurs appareils trop cher. Dans le canton de Berne comme partout en Suisse, l'argent des contribuables est gaspillé.